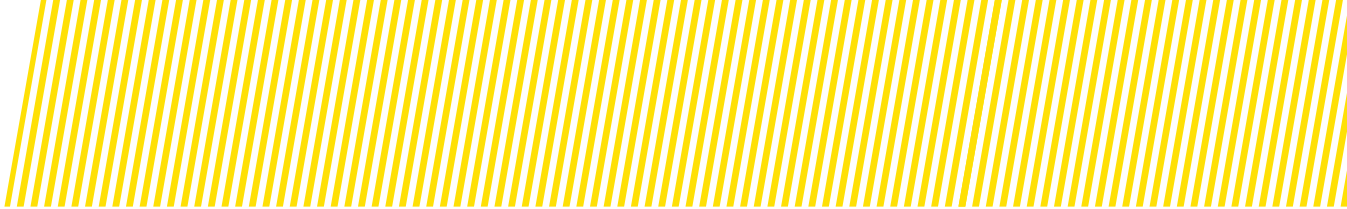


CIO Alençon

Lycée Alain

APRÈS LA 2nde GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Février 2026



CE QUE LES ELEVES DOIVENT CHOISIR CETTE ANNEE

Une série de baccalauréat conforme à :

- leurs intérêts disciplinaires**
- leurs capacités scolaires et modes d'apprentissage**
- leur(s) projet(s) professionnel(s)**
(S' ils en ont ...)

QUE FAIRE APRÈS LA 2^{DE} GT?

QUEL BAC CHOISIR ?

BAC GÉNÉRAL

OU

BAC TECHNOLOGIQUE ?

QUE FAIRE APRÈS LA 2nde GT ? QUEL BAC CHOISIR ?

**Bien préparer son bac et son
entrée dans le supérieur**

**EXPLORER LE CONTENU
DES PROGRAMMES :**

- > des enseignements de spécialité
du bac général
- > des séries technologiques



COMMENT TESTER SES CHOIX ?

Découvrir les domaines de formations et les métiers qui correspondent aux spécialités choisies

<https://www.horizons21.fr>

<https://www.letudiant.fr/lycee/simulateur-de-specialies.html>

MODULE LYCEE AVENIRS ONISEP

Affiner ses choix et préciser ses projets
d'orientation tout au long de l'année

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>

> Mon Projet Sup

Accès
à la plateforme **PARCOURSUP**
Possibilité de créer un compte
dès la 2^{nde} GT
et ainsi de prendre connaissance
des formations pots-bac ,
des conditions d'admission,
de sélectionner des formations et
de les mettre en favoris,
de comparer jusqu'à 5 formations
entre elles,...

CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL

BAC GÉNÉRAL

- > ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET ABSTRAIT
- > RÉFLÉCHIR / ANALYSER / SYNTHÉTISER
- > ARGUMENTER / RÉDIGER

> HORAIRES EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques : Pour les élèves n'ayant pas choisi l'enseignement de spécialité Mathématiques	1h30

3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	4 h
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4 h
Histoire-géographie, Géopolitique, Sc Po	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h

> HORAIRES EN TERMINALE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an

2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	6 h
Biologie-écologie	6 h
Histoire-géographie, Géopolitique, Sc Po	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	6 h
Littérature et LCA	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	6h

CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE

BAC TECHNOLOGIQUE

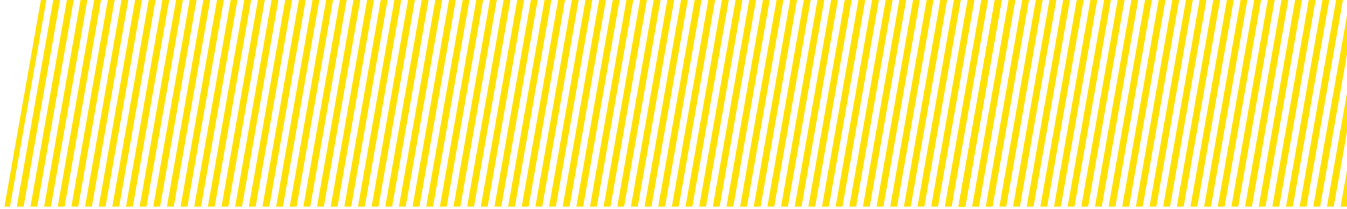
- > ENSEIGNEMENT APPLIQUÉ
 - > **OBSERVATION** > **EXPÉRIMENTATION** > **APPLICATION**
- > TRAVAIL EN GROUPE ET EN AUTONOMIE SUR DES PROJETS
- > TRAVAUX PRATIQUES (T.P.) EN LABORATOIRE,
- > EN SALLE INFORMATIQUE, DE TECHNOLOGIE...

*En savoir plus
sur les 8 séries
de la voie technologique*



LES BACS TECHNOLOGIQUES

- > STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)
- > STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- > ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social)
- > STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- > STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- > STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- > STL (Sciences et technologies de laboratoire)
- > S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)



Les baccalauréats technologiques

Bac STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)

Élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

Bac STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

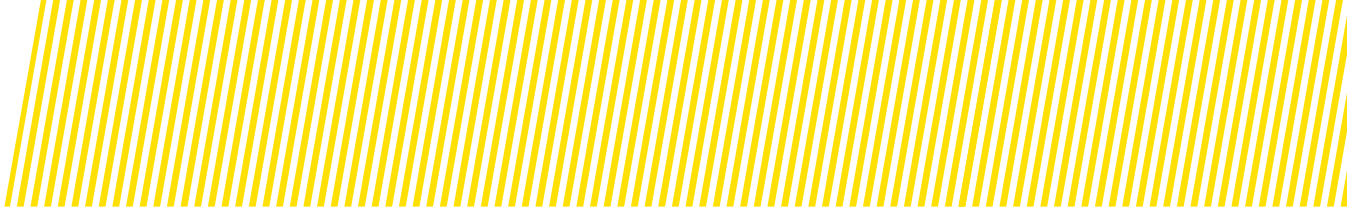
Bac S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse)

Ce bac s'adresse aux élèves musiciens, danseurs et comédiens qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion et la valoriser dans leur parcours lycéen.

Motivation, engagement et rigueur sont indispensables. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire.

Bac STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)

Élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Les enseignements se répartissent en trois pôles : gestion hôtelière, restauration et services.



Les baccalauréats technologiques, suite

Bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

S'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire et les services. Il est proposé uniquement dans les lycées agricoles.

Bac ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques... le bac ST2S accueille les élèves attirés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

Élèves intéressés par l'innovation technologique et la transition énergétique et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Ceux qui choisissent cette série ont envie de comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien

Bac STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)

Élèves intéressés par les matières scientifiques et l'expérimentation en laboratoire, qui sont curieux des sciences et de leurs applications, et qui ont le projet de poursuivre des études supérieures dans les domaines scientifiques.

•

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Horaires
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
LVA, LVB et enseignement technologique en LVA	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Enseignement moral et civique	18h/an
+ 3 enseignements de spécialité en 1 ^{re} et 2 enseignements de spécialité en T ^{le} (voir tableaux suivants)	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	3 h

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE EN PREMIÈRE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	3h 5h30 5h30
ST2S	Physique-chimie pour la santé Biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	3h 5h 7h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et sociétés Technologie	6h45 2h30 3h
STD2A	Physique-chimie Outils et langages numériques Design et métiers d'art	2h 2h 14h
STHR	Enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE) Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière	3h 10h 5h
STI2D	Innovation technologique Ingénierie et développement durable (I2D) Physique-chimie et mathématiques	3h 9h 6h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5h 4h 9h
STMG	Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie	7h 4h 4h

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	Horaires
S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7 h 7 h
ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h 8 h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation Territoires et technologie	6 h 45 4 h 30
STD2A	Analyse et méthodes en design Conception et création en design et métiers d'art	9 h 9 h
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentaire environnement (ESAE) Économie-gestion hôtelière	13 h 5 h
STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique Physique-chimie et mathématiques	12 h 6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5 h 13 h
STMG	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion Droit et économie	10 h 6 h

APRÈS LE BAC

BAC GÉNÉRAL > *Majoritairement vers les études longues*

- > UNIVERSITÉ (Licence Master Doctorat)
- > CLASSES PRÉPAS AUX GRANDES ECOLES (CPGE)
- > Écoles d'ingénieurs, de commerce, vétérinaire, Sciences Po, Architecture, Arts...
- > BTS, BUT ...

BAC TECHNOLOGIQUE > *Majoritairement vers les études courtes*

- > BUT
- > BTS
- > CLASSES PRÉPAS (CPGE)
- > Ecoles d'ingénieurs, de commerce ...
- > ÉCOLES SPÉCIALISÉES, Arts, Commerce, Paramédical, Social...)
- > UNIVERSITÉ OU ÉCOLES ...

ORIENTATION – AFFECTATION

> EN FIN DE 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Le choix porte sur
les enseignements de spécialité pour la voie générale
ou sur
une série de baccalauréat pour la voie technologique

Le [téléservice](#) constitue le support des échanges aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.

> AFFECTATION EN 1^{ère} GENERALE

Si le conseil de classe du 3^e trimestre donne un avis favorable,
les élèves de 2^{nde} GT souhaitant entrer en 1^{ère} générale
sont admis de droit

Une demande particulière doit être formulée
pour un changement d'établissement

(pour un enseignement de spécialité n'existant pas au lycée par exemple)

> AFFECTATION EN 1^{ère} TECHNOLOGIQUE

Accord du conseil de classe du 3^{ème} trimestre
+ Système automatisé de classement des candidatures
qui fonctionne sur un principe de points attribués à chaque élève
Barème/résultats scolaires

- 1STD2A : priorité aux élèves de 2^{de} ayant suivi l'option « Création culture design ».
- 1S2TMD : priorité aux élèves de 2^{de} ayant suivi l'option « culture et pratique de la danse » ou « culture et pratique de la musique » sous réserve de l'avis favorable du conservatoire.
- 1STHR : priorité aux élèves déjà scolarisés en 2^{de} spécifique STHR.
- 1STAV : priorité aux élèves déjà scolarisés en lycée agricole

REORIENTATION VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Les élèves peuvent exceptionnellement faire **une demande de réorientation vers la voie professionnelle**.

Nécessité d'anticiper les démarches : mini-stages en LP, stages en milieu professionnel, ... pour confirmer son projet de réorientation.

1^{ère} professionnelle (=1^{ère} passerelle) en LP public

2^{nde} professionnelle en LP privé ou par apprentissage uniquement

1^{ère} année de CAP en LP privé ou par apprentissage uniquement

Pour les **candidatures en LP privés ou par apprentissage** c'est aux familles d'effectuer les démarches auprès des établissements.

Pour les **candidatures en LP publics (=1^{ères} passerelles)**, c'est le lycée qui transmet les demandes.

**PROCÉDURES D'ORIENTATION
ET
PROCÉDURES D'AFFECTATION**

PROCÉDURES D'ORIENTATION

Famille

Lycée

Choix d'orientation

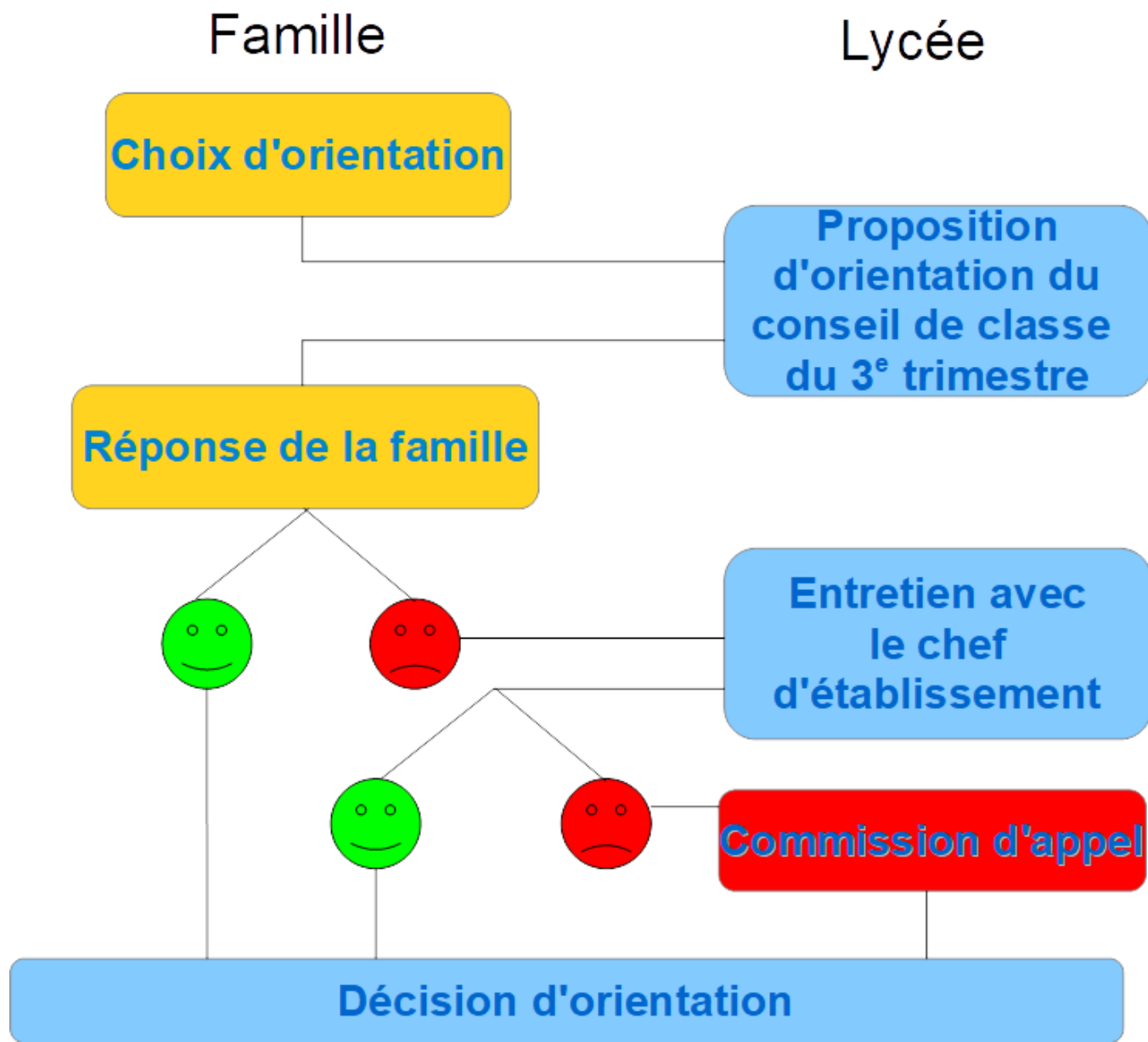
Proposition
d'orientation du
conseil de classe
du 3^e trimestre

Réponse de la famille

Entretien avec
le chef
d'établissement

Commission d'appel

Décision d'orientation



PROCÉDURES D'AFFECTATION

Suite à la décision d'orientation :
1ère technologique : Sélection informatisée
1ère passerelle en LP public : Commission d'affectation



Décision d'affectation



Inscription dans l'établissement
d'affectation

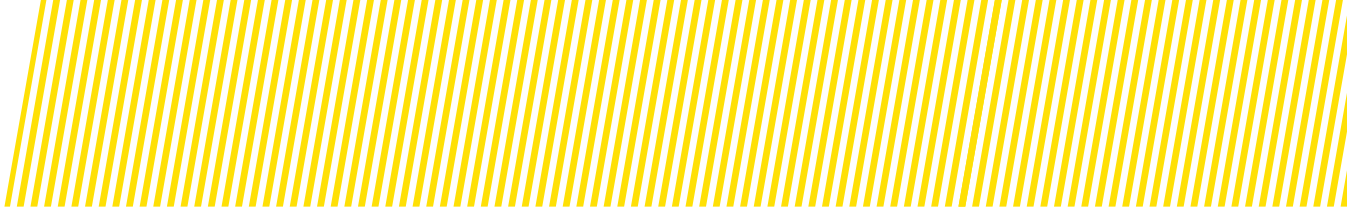
CHOISIR SON BAC

**Choisir son bac et ses enseignements de spécialités
c'est important**

mais ce n'est pas entièrement déterminant,

chacun construit son propre parcours,
progressivement, étape par étape, en fonction de :

- > de ses centres d'intérêts**
- > de sa situation scolaire (résultats)**
- > de sa personnalité**
- > de ses expériences**
- > des opportunités**
- > des rencontres**
- > de ses choix de vie**
- > du contexte économique**
- > du hasard, ...**



**Durant la scolarité au lycée,
du temps est consacré à l'orientation :
découverte des formations, des secteurs
professionnels,...**

**Il est également possible de découvrir
un métier en effectuant un stage
pendant les vacances
ou en fin d'année scolaire**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Vous pouvez rencontrer
un Psychologue de l'Éducation Nationale**

Au lycée :

**Le Mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 17h
Sur rdv auprès de la vie scolaire**

Au CIO d'Alençon :

Sur rdv au 0233265950